

Nicaragua : la grève convoquée par l'opposition n'affecte pas les droits des travailleurs



Managua, 23 mai (RHC)- Le ministère du Travail du Nicaragua a assuré dans un communiqué que la grève convoquée pour aujourd'hui par l'Alliance Civile, d'opposition, n'affectera pas les droits des salariés en vertu des lois en vigueur.

La ministre de ce secteur, Alba Luz Torres, a indiqué que les activités des divers secteurs économiques, privés et publics, se dérouleront normalement.

Les opposants ont lancé un mot d'ordre de grève afin de faire pression sur le gouvernement nicaraguayen au sujet de la libération des dits prisonniers politiques.



Radio Habana Cuba